

Centre Communal d'Action Sociale

Réf: GG/ELG/LH/EM/SB

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES AINES DU 16-06-2017

L'An deux mil dix-sept, le 16 juin à 14 heures, le premier conseil des aînés de la ville de Maurepas, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Grégory GARESTIER et sous la vice-Présidence de Monsieur Erwan LE GALL.

Etaient présents :

GARESTIER Gregory (Président CCAS), LE GALL Erwan (Vice-Président CCAS). HAAG Laure (directrice CCAS), MICHEL Elodie (coordinatrice maintien à domicile, BARBAS Sylvie (animatrice seniors), BEKKOUCH Safâa (apprentie CCAS).

Membres présents:

ALATON Raymond, ANDRE Raymond, ASCIONE Rita, BAUDON Françoise, BAFFREAU Nicole, BUIRON Michèle, CLEMENCEAU Josette, CONRAUX Liliane, CRIDELICH Lucile, DANTANT Myriam DECHOUPPES Dominique, DEGAVE Gisèle, DEVISMES Josette, DUBOIS Jacky, DUCORNEY Lucien, FARINEAU Philippe, FAUSSAT Françoise, GUITTON Jean Pierre, HUYS Yvette, IVONINE Jacqueline , JOLLIVET Maryvonne, JULIEN Ariette, JUSTICE Michel, LEFORT Marcel, LEGRY Yvette, LE BORGNE Danielle , LE PARC Dominique, LINYER DE LA BARBEE Myriam, MARANDE Arlette, ORDRENNEAU Yvonne, PELISSOLO Françoise, QUESTE Emile, RIBAT Claude, ROQUES Michèle, SIADOUS Pierrette, VISALLI Madeleine.

Membres excusés:

ARTIS Marie-France, BUISSET Marie-Claude, COCHIN Elisabeth, GROEN Nicole, MAZEREEUW Régine, LANTRAN Daniel, PAPET Mauricette, PIGERE Joël, TEXIER Marcel, TEXIER Marie Joëlle, VERGONZEANNE Daniel.



ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation et fonctionnement du conseil des aînés
- 2. Présentation des commissions thématiques qui composent le conseil et calendrier 2017
- 3. Annonce des membres désignés par le Président et Vice-Président
- 4. Tirage au sort des titulaires et suppléants
- 5. Signature du bon d'engagement et inscription aux commissions
- **6. Questions diverses**

1. Présentation et fonctionnement du conseil des aînés

Introduction et appel par Monsieur Gregory GARESTIER avec émargement des conseillers présents.

Présentation par Monsieur Gregory GARESTIER et explication du fonctionnement du conseil des aînés (cf document de présentation en pièce jointe).

2. Présentation des commissions qui composent le conseil et calendrier

Présentation par Monsieur Erwan LE GALL des professionnels du CCAS et des commissions thématiques, animée par un coordonnateur qui sera élu lors des prochaines commissions (cadre de vie, prévention et lien social).

Explication du calendrier :

- Juin : Commission lien social : élection du coordonnateur et travail sur les voyages séniors 2018.
- Septembre : commission prévention : élection du coordonnateur.
- Septembre : commission cadre de vie : élection du coordonnateur.
- Octobre : deuxième conseil des ainés, vote du règlement intérieur et présentation des coordonnateurs.

3. Annonce des membres désignés par le Président et Vice-Président

Monsieur Gregory GARESTIER procède à l'appel des 6 titulaires élus d'office représentants le Handicap, les associations pour séniors, le maintien à domicile, les aidants, les EHPAD :



- CRIDELICH Lucile : représentante du syndic de copropriété « seuil de maurepas » et impliquée dans la vie locale
- DEVISMES Josette : Bénévole à l'EHPAD KORIAN
- DUBOIS Jacky : bénévole aux Restos du cœur
- LEFORT Marcel : expérience d'accompagnement et d'aidant
- LEGRY Yvette : membre club de Tarot, secrétaire adjointe de l'association les Cheveux d'Argent, bénévole à l'EHPAD REPOTEL
- QUESTE Emile : expérience d'accompagnement et d'aidant

4. Tirage au sort des titulaires/suppléants

Monsieur Grégory GARESTIER procède au rappel des conditions d'accès au conseil des aînés :

- Etre maurepasien / maurepasienne
- Ne plus exercer d'activité professionnelle
- Etre âgé de 62 ans et plus
- Ne pas être élu au conseil municipal
- Deux conjoints ne peuvent siéger au conseil des aînés

Monsieur Gregory GARESTIER procède au tirage au sort des autres titulaires du conseil des aînés:

Sont donc élus en tant que titulaires :

ALATON Raymond, CONRAUX Liliane, ARTIS Marie-France, BUIRON MichèleBUISSET Marie-Claude FARINEAU Philippe COCHIN Elisabeth, DANTANT Myriam DECHOUPPES, Dominique, DEGAVE Gisèle, DUCORNEY Lucien, FAUSSAT Françoise, GROEN Nicole, GUITTON Jean Pierre, HUYS Yvette, IVONINE Jacqueline, JOLLIVET Maryvonne, LINYER DE LA BARBEE Myriam, MARANDE Arlette, ORDRENNEAU Yvonne, PAPET Mauricette, ROQUES Michèle, TEXIER Marcel, TEXIER Marie Joëlle, VISALLI Madeleine.

Sont donc élus en tant que suppléants :

ANDRE Raymond, ASCIONE Rita, BAUDON Françoise, BAFFREAU Nicole, CLEMENCEAU Josette, JULIEN Arlette, JUSTICE Michel, LANTRAN Daniel, LE BORGNE Danielle, LE PARC Dominique, MAZEREEUW Régine, PELISSOLO Françoise, PIGERE Joël, RIBAT Claude, SIADOUS Pierrette VERGONZEANNE Daniel.



5. Signature du bon d'engagement et inscription aux commissions

Signature du document «engagement membre du conseil des aînés» comprenant l'inscription aux commissions thématiques et le droit à l'image.

Photos individuelles pour le trombinoscope et photos de groupe.

Pot de convivialité et interview du Maire et de quelques membres du conseil par TVFil78.

6. Questions diverses

Question : Est-ce que le conseil des aînés remplace les associations du 3^e âge ?

→ Réponse de Monsieur Erwan LE GALL : le conseil des aînés ne remplace en aucun cas les associations, il doit au contraire permettre par ses réflexions d'articuler les actions à destination des seniors en s'assurant de leur complémentarité. Pour de meilleures perspectives d'avancement des projets proposés, les réflexions sur les sujets ne dépasseront pas une année de travail.

Monsieur Le Gall précise que le conseil des aînés est une instance consultative et non décisionnaire, le but étant de faire participer les conseillers séniors à la vie de la cité.

Les conseillers doivent défendre l'intérêt général et non leurs intérêts personnels. Le CCAS ou la commune pourra le cas échéant soutenir certains projets proposés par le conseil des aînés.

Sur la question de la disponibilité des membres du conseil qui sont pris par leurs nombreuses activités personnelles Monsieur LE GALL insiste sur l'importance du rôle des suppléants qui seront présents en cas d'absence des titulaires.

Les coordonnateurs auront un rôle de porte-parole et assureront le lien direct entre les conseillers et l'équipe du CCAS.

Question : Peut-on déplacer le calendrier car le mois de juin est entamé et certains vont ou sont déjà partis en vacances ?

→ Réponse de Laure HAAG : en effet, cette date est proche mais le marché public doit être lancé en juillet pour les voyages. Cette commission sera l'occasion de recueillir les idées des membres pour la rédaction du cahier des charges.



Sur la question de la transmissions des informations, il est prévu que celles-ci seront transmises par le biais de courriels, il est donc nécessaire que chacun ait communiqué son adresse électronique au CCAS.

Prise de parole d'un membre du conseil : Certaines personnes ne possèdent pas d'adresse mail.

→ Réponse : il est prévu que les personnes n'ayant pas de courriel, reçoivent les informations par courrier.

Aussi, pour une question d'organisation et d'adaptation, un membre de l'équipe du CCAS sera présent lors des commissions pour un accompagnement et une aide au bon déroulement des séances (aide aux comptes rendu par exemple).

Question : est-il possible d'avoir un organigramme du CCAS ?

→ Réponse : oui, il y aura un organigramme CCAS et également des documents récapitulatifs tels que le compte rendu de la séance et un document regroupant l'ensemble des conseillers élus titulaires et suppléants

Prise de parole d'un membre du conseil : Certaines personnes n'ont pas de moyens de transports, par conséquent il est difficile pour eux de participer aux animations proposées par la commune et le CCAS.

→ Réponse : le CCAS met déjà à disposition une navette sur demande et une réflexion est menée pour l'amélioration continue de ce service.

Témoignage d'un membre du conseil : celui-ci a vraiment apprécié la rencontre intergénérationnelle organisée l'après-midi du mercredi 14 juin au Mille Club et espère que cela continuera.

Témoignage d'un autre membre du conseil concernant le projet intergénérationnel : Celui-ci a trouvé « génial » la sortie organisée au potager du Roi à Versailles l'après-midi du 7 juin.

→ Réponse : le CCAS organisera d'autres rencontres intergénérationnelles dès octobre et le conseil des aînés sera l'occasion de réfléchir à ce sujet.

La séance est levée à 16h